

COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au préavis municipal N° 11/2021-2022 concernant le rapport sur les comptes 2021 et la décharge sur la gestion pour l'année 2021

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N°11/2021-2022 relatif aux sujets ci-dessus.

Au préalable, elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 7 juin dernier. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité, les explications et les réponses précises qui nous ont été fournies.

Nous relevons que le contenu de ce préavis est comme d'habitude très détaillé, que le rapport des comptes, les conditions et variations de ceux-ci par rapport au budget 2021 sont bien étoffés. Un travail minutieux a été réalisé par la Municipalité et la boursière afin de nous apporter une vue précise sur la performance financière 2021 de notre commune.

Nous aimerions aussi soulever que le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2021 est également bien détaillé et concis.

Le budget 2021 prévoyait un déficit de 198'000.00 CHF et une marge d'autofinancement négative de 139'000.00 CHF. Les comptes 2021 affichent une perte d'environ 40'000.00 CHF et une marge d'autofinancement de 847'000.00 CHF. Donc un résultat que la COFIN considère comme très satisfaisant.

Quelques précisions que nous aimerions apporter au préavis :

- Chapitre 2 - Revenus de fonctionnement **épurés** : revenus moins les amortissements ordinaires, supplémentaires et versements sur les comptes affectés.
- Chapitre 4 – Amortissements supplémentaires : les 560'000.00 CHF sont basés sur les conclusions des préavis votés et acceptés et que le montant total financé par le ménage communal est amorti entièrement après la clôture des comptes des travaux.
- L'augmentation des revenus supplémentaires et extraordinaires liés à une taxation définitive de l'année 2018 et autres années, a permis de terminer l'exercice 2021 avec un résultat quasiment équilibré et ceci malgré le fait que le Canton a augmenté les charges pour la péréquation et la contribution sociale en conséquence. Il est à noter que le nombre d'habitants n'a pas augmenté de 95 habitants à 1250 comme prévu dans le budget 2021.

De plus, l'exercice 2021 se clôture avec un niveau d'endettement nul, des fonds de réserve affectés, de renouvellement et de réserve s'élevant à un total de 5.00mCHF et une trésorerie de plus de 4.1mCHF.

Le plan d'investissement pour cette législature s'élève à 8.00mCHF, dont 6.80mCHF sont prévus d'être dépensé d'ici fin 2024.

Finalement, l'exercice 2021 se conclut avec une marge d'autofinancement raisonnable en augmentation de 15% par rapport à 2020. La capacité d'autofinancement de 11.7%, soit +1% par rapport à 2020, est à notre avis, acceptable.

Compte-tenu de la gestion de la Commune rigoureuse, notre situation financière continue d'être saine. Nous constatons donc avec satisfaction que la gestion des finances de notre commune est bonne et s'inscrit dans la continuité des années précédentes.

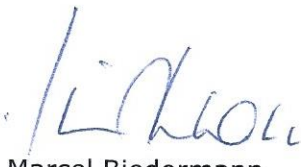
Au vu de ce qui précède, la Commission des Finances recommande au Conseil Général

1. D'adopter les comptes communaux 2021 tels qu'ils sont présentés
2. De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'exercice 2021

Pour la Commission des Finances,



Mark Tritten



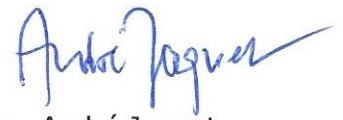
Marcel Biedermann



Maurice Meyer



Marcel Miesen



André Jaquet

Vich, le 15 Juin 2022